

Jeu de dupes pour une réforme bien peu applicable n°2

Janvier 2018

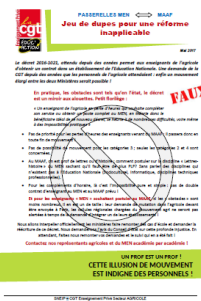
Au printemps, nous annonçons que la mise en place des passerelles entre l'Enseignement Agricole (MAAF) et l'Education Nationale (MEN) était, au regard des difficultés concrètes de mise en place, un miroir aux alouettes.

Nous n'étions pas loin du compte !

Dans le sens MAAF ⇨ MEN on compte

- 146 demandes de mouvement
- 99 dépôts de dossiers
- 36 demandes satisfaites (ce qui honnêtement est supérieur à nos prévisions)

Dans le sens MEN ⇨ MAAF on compte seulement 4 demandes



Demandaes CAE	Nb de demandes codifiées en CAE	Nb de maîtres ayant réellement postulé	Nb de demandes satisfaites
AIX-MARSEILLE	3	1	1
AMIENS	8	5	3
BESANCON	2	2	0
BORDEAUX	11	5	1
CAEN	14	8	5
CLERMONT	1	5	2
CRETEIL	2	0	0
DIJON	6	6	3
GRENOBLE	1	7	0
LILLE	7	7	0
LYON	0	3	2
MONTPELLIER	3	5	2
NANCY-METZ	1	0	0
NANTES	41	18	1
NICE	2	0	0
ORLEANS-TOURS	13	7	7
POITIERS	8	5	3
RENNES	12	8	1
ROUEN	3	0	0
TOULOUSE	6	6	4
VERSAILLES	2	1	1
Paris, Reims, Strasbourg, Corse, Martinique, Réunion, Guadeloupe, Guyane : 0 demandes			
	146	99	36

Et surtout quel parcours du combattant !

- Contrairement à ce que préconisait la note de service, quasiment toutes les demandes ont été transmises par les instances de l'enseignement catholique (CAE – CNE) sur des ordres de priorité E4 ou E5 voire E6 ou E7 soit juste après les stagiaires et juste avant les non titulaires !
- L'absence de priorité pour les pertes d'heures ou d'emploi fait que ces enseignant.e.s passent en toute fin de mouvement d'un ministère à l'autre !
- Les enseignant.e.s AE et catégorie 3 majoritaires au MAAF ne peuvent pas utiliser le dispositif

Concrètement, qu'est-ce qui empêche de recodifier les disciplines de façon équivalente entre les ministères ? (le MAAF l'a fait il y a peu !)

Concrètement, qu'est-ce qui empêche que Les calendriers des instances soient harmonisés ?

Concrètement, est-ce réglementairement si compliqué de donner la possibilité de pouvoir travailler sur les 2 Ministères alors que cela se fait déjà au sein de la Fonction Publique ?

Contactez nos représentant.e.s agricoles et du MEN académie par académie !

UN PROF EST UN PROF !

C'est pourquoi la CGT va poursuivre ses actions pour faire modifier et améliorer les conditions de ce pseudo-mouvement